



Vœux du Conseil Municipal

La Municipalité vous invite chaleureusement à la cérémonie des vœux à la population de Vieux-Mesnil

**Le vendredi 11 janvier à 18h30
à la salle La Mesniloise**



- Diffusion du film sur le centenaire de l'armistice
- Discours du Maire entrecoupé de séquences sous forme de diaporama des principaux évènements de l'année 2018
- Diffusion d'un petit film sur le rallye Charlemagne
- Les vœux du Conseil Municipal à la population
- Apéritif dinatoire offert par la Municipalité

Pour des raisons de sécurité, l'entrée se fera par la cour de récréation.

Pour le conseil Municipal
L'adjoint « fêtes et cérémonies »
Grégory BELAZIZ

Recensement de la population

Le recensement de la population s'effectue tous les 5 ans et cette enquête est obligatoire. Nous sommes cette année, commune test, et nous devons inciter le plus grand nombre d'administrés à répondre à l'enquête sur internet.

C'est Laetitia qui sera chargée d'effectuer le recensement qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Un courrier informatif avec les consignes sera distribué dans les boîtes aux lettres avant le 17. Si vous pensez être absent € pendant cette période merci de contacter le secrétariat.

Médiathèque

Depuis le 10 décembre une nouvelle médiathécaire qui répond au nom de Justine LEJEUNE-CHEVREUX a été recrutée en parcours emploi compétences pour une durée de 1 an.

Elle vous accueille le mercredi et le samedi
- de 9h30 à 12h et de 14h00 à 16h30

Cantine

Petit rappel aux familles : les repas doivent être payés à l'avance. Un retard de 4 repas est toléré avant régularisation. De même les inscriptions doivent se faire la veille au plus tard à 10h. C'est une demande faite par le fournisseur API. Merci de respecter cette règle car dès la rentrée de janvier je ne pourrai plus accepter des inscriptions au-delà de cet horaire. Merci de votre compréhension.

Garderie

Suite au conseil municipal du 8 décembre les tarifs de garderie sont les suivants : 25€, 30€, 35€ (vieux-mesnilois)
30€, 35€, 40€ (extérieurs)

Ouverture de la mairie pendant les fêtes

Le secrétariat sera ouvert lundi 31 décembre de 8h30 à 12h et vendredi 4 janvier de 8h30 à 12h00.